

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Équité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 230/2022

Aux Etablissements BAHEYKE

Après avoir reçu le contrat du marché n°017/2018, conclu avec le Ministère du Plan, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent septante mille trois cent cinquante-quatre (USD 170.354) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/08/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général/a.i